



Titre du projet: Installation d'une génératrice d'urgence
Édifice 56
Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ontario)

Sollicitation No: 13-1427

3 mars 2014

Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cet addenda fera partie des documents de contrat.

Q & A

Q1. À la Section 26 32 14 à l'article 1.7.4.2 ont fait référence à l'augmentation de la charge à 110% de la valeur nominale. Afin de rencontrer cette demande, il faudrait un groupe de 550kW au lieu de 500kW. Pouvez-vous confirmer?

R1. Un groupe électrogène de 500kW est requis.

Q2. À la Section 26 32 14 à l'article 2.1.9.2 on demande un indicateur de température d'huile de lubrification. Puisque la majorité des produits sur le marché n'ont pas un tel indicateur et que la température du moteur est indiquée (température du liquide de refroidissement), est-ce qu'un indicateur de température d'huile est vraiment requis?

R2. Un indicateur de température d'huile de lubrification n'est pas requis.

Q3. Pouvez-vous confirmer que le niveau sonore maximum de 72 dBa à n'importe quel endroit se trouvant à 7 mètres du groupe électrogène en champs libre indiqué à l'article 2.5.1 de la Section 26 32 14 est bien celui requis pour ce projet?

R3. Confirmé, un niveau sonore maximum de 72 dBa est requis pour ce projet.

Q4. Doit-on fournir un inverseur avec un neutre solide tel qu'indiqué à l'article 2.2.9 ou un neutre chevauchant tel qu'indiqué à l'article 2.2.10 de la Section 26 36 23?

R4. Un inverseur avec un neutre solide doit être fourni. Un neutre chevauchant n'est pas requis.

Q5. En référence à la Section 26 36 23, article 2.4.9, il n'est pas standard d'avoir des transformateurs de courant dans un inverseur pour lecture du courant sur chacune des charge. Est-il requis d'avoir ces informations pour ce projet et si oui pourriez-vous clarifier si ces transformateurs de courant sont seulement requis du côté charge?

R5. Les transformateurs de courant ne sont requis que du côté charge seulement.

Q6. En référence au dessin E-100, y-a-t-il des dimensions maximales à respecter pour la conception de la fabrication de l'enceinte de la génératrice?

R6. Il n'y a aucunes dimensions maximales à respecter pour l'enceinte. Par-contre, toutes les dimensions doivent être conformes au Devis.

Q7. Devons-nous positionner les raccordements sous-terrain tel que montré à l'item 14 du dessin E-100 ou pouvons-nous les positionner n'importe où?

R7. Le Dessin montre le diagramme schématique/vue d'ensemble seulement. Le plan d'ensemble peut être modifié pour servir les conditions du site.



Titre du projet: Installation d'une génératrice d'urgence
Édifice 56
Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ontario)

Sollicitation No: 13-1427

3 mars 2014

Q8. À l'item 15 du dessin E-100, il y a description du panneau de contrôle avec disjoncteur et connexion à une génératrice mobile. Il semble ne pas y avoir de détails sur ce branchement dans le schéma unifilaire de la nouvelle distribution du dessin E-101. Est-ce possible d'avoir plus de détails?

R8. La connexion à une génératrice mobile n'est pas requise. Voir modifications ci-incluses.

Q9. Y-a-t-il des dimensions maximales à respecter pour le panneau de distribution 800A de l'item 4 du dessin E-101?

R9. Non, des dimensions standards sont satisfaisantes afin de s'ajuster à l'espace disponible.

Q10. Il semble que les délais de fabrication pour un tel assemblage soit au-delà des 12 semaines allouées. Y-a-t-il possibilité de prolongement de la durée des travaux ?

R10. La durée des travaux est prolongée à 18 semaines, voir les changements à l'Appel d'offres ci-inclus.

Q11. Est-ce que des barres d'armature sont requises pour la dalle sur sol, et si oui, pouvez-vous fournir des détails ?

R11. Voir le dessin ESK-2 ci-inclus.

Q12. Pouvez-vous fournir tous les détails concernant la dalle de béton et les bornes de protection?

R12. Voir les dessins ESK-1 et ESK-2 ci-inclus.

Q13. En référence au forage/perçage horizontal, pouvez-vous confirmer si tous les conduits doivent être passés individuellement avec un espace ou si les 4 peuvent être inclus dans un seul et même forage ?

R13. Tous les conduits doivent être passés individuellement avec un espace.

Q14. Pouvez-vous confirmer que les conduits allant au socle d'appareillage de commutation existant sont bel et bien existants et qu'aucun travail n'est requis ? Noter que le dessin du Plan du Site montre qu'ils sont existants.

R14. Confirmé, les conduits allant au socle d'appareillage de commutation sont bel et bien existants et aucun travail n'est requis.

Q15. Est-ce un réservoir journalier à distance ou un réservoir de carburant hors sol qui est requis pour ce projet ?

R15. Un réservoir de carburant sommier est requis pour ce projet.

Q16. Est-ce un disjoncteur avec détecteur transistorisé nominal de 50kA qui est requis pour ce projet ?

R16. La valeur nominale du disjoncteur avec détecteur transistorisé est réévaluée à 35kA, voir la révision au devis ci-incluse.



Titre du projet: Installation d'une génératrice d'urgence
Édifice 56
Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ontario)

Sollicitation No: 13-1427

3 mars 2014

APPEL D'OFFRES

1. À la page frontispice « Appel d'offres » :

Supprimer : Lundi le 10 mars

Insérer : Mercredi le 19 mars

2. Au Formulaire de soumission et d'acceptation (SA), SA06 « Durée des travaux » :

Supprimer : 12 semaines

Insérer : 18 semaines

* Veuillez noter que pour votre commodité, une copie révisée du Formulaire de soumission et d'acceptation (SA) est incluse à la fin de cet Addenda.

DEVIS

1. À la Table des matières sous « Dessins » :

Ajouter : **ESK-01** Détail type de bollard de protection

ESK-02 Détail type pour socle de béton de génératrice

2. À la Section 26 28 16.02 « Disjoncteurs sous boîtier moulé », Article 2.1.6 :

Supprimer : 50 kV

Remplacer par : 35 kA

3. À la Section 26 32 14 « Groupe électrogène à moteur diesel », Article 1.3.2.9 :

Supprimer : avec réservoir journalier de carburant ayant une contenance de 5000 litres, à distance.

Remplacer par : avec réservoir de carburant sommier ayant une contenance pour 48 heures.

4. À la Section 26 32 14 « Groupe électrogène à moteur diesel » :

Supprimer entièrement les articles : 1.7.4.2

2.1.4

2.1.5

2.1.9.2

2.1.11

5. À la Section 26 32 14 « Groupe électrogène à moteur diesel », Article 2.4.4.4.2 :

Supprimer : 50 kA

Remplacer par : 35 kA

6. À la Section 26 32 14 « Groupe électrogène à moteur diesel », Article 2.11.1.6 :

Supprimer : circuit de carburant et réservoir journalier ;

Remplacer par : réservoir à carburant sommier ;



Titre du projet: Installation d'une génératrice d'urgence
Édifice 56
Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ontario)

Sollicitation No: 13-1427

3 mars 2014

7. À la Section 26 36 23 « Appareillage automatique de commutation de charge » :

Supprimer entièrement l'Article 2.2.10

DESSINS

1. Au dessin E100 « Plan du site et détails du groupe électrogène », Note 7 :

Supprimer : Bollard en acier galvanisé de 200mm de diamètre.

Remplacer par : L'Entrepreneur doit prévoir des bollards de protection en acier de 200mm de diamètre rempli de béton autour du socle de béton de l'enceinte selon la présentation. Se reporter au dessin ESK-01 pour détails de bollard.

2. Au dessin E100 « Plan du site et détails du groupe électrogène », Note 12 :

Supprimer : Socle de béton pour l'enceinte du groupe électrogène et réservoir de carburant.

Remplacer par : L'Entrepreneur doit prévoir un socle de béton pour convenir à l'enceinte du groupe électrogène incluant un prolongement d'un minimum de 300mm autour de l'enceinte. Se reporter au dessin ESK-02 pour détails du socle de béton.

3. Au dessin E100 « Plan du site et détails du groupe électrogène », Note 15 :

Supprimer : Tableau de commande du groupe électrogène muni d'un disjoncteur et connexion à une génératrice mobile.

Remplacer par : Tableau de commande du groupe électrogène muni d'un disjoncteur.

4. Au dessin E101 « Plan partiel du rez-de-chaussée, schémas unifilaires », Notes du dessin 3 :

Ajouter : Prévoir conduit et fils de commande de « démarrage/arrêt » de la génératrice selon les besoins.

5. Ajouter les dessins ESK-01 et ESK-02 aux Dessins et Devis.

TOUT LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

INSTALLATION D'UNE GÉNÉRATRICE D'URGENCE
Édifice 56, FEC Ottawa
Projet : CEF13 0013
Sollicitation # 13-1427

SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Télécopieur: _____

Courriel : _____

NEA _____

SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le montant total de la soumission de _____ \$ excluant les Taxes applicables.
(exprimé en chiffres)

SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

La soumission ne peut être retirée pour une période de 30 jours suivant la date de clôture de l'invitation.

SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat (DC).

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux dans les 18 semaines à partir de l'avis de l'acceptation de l'offre.

SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

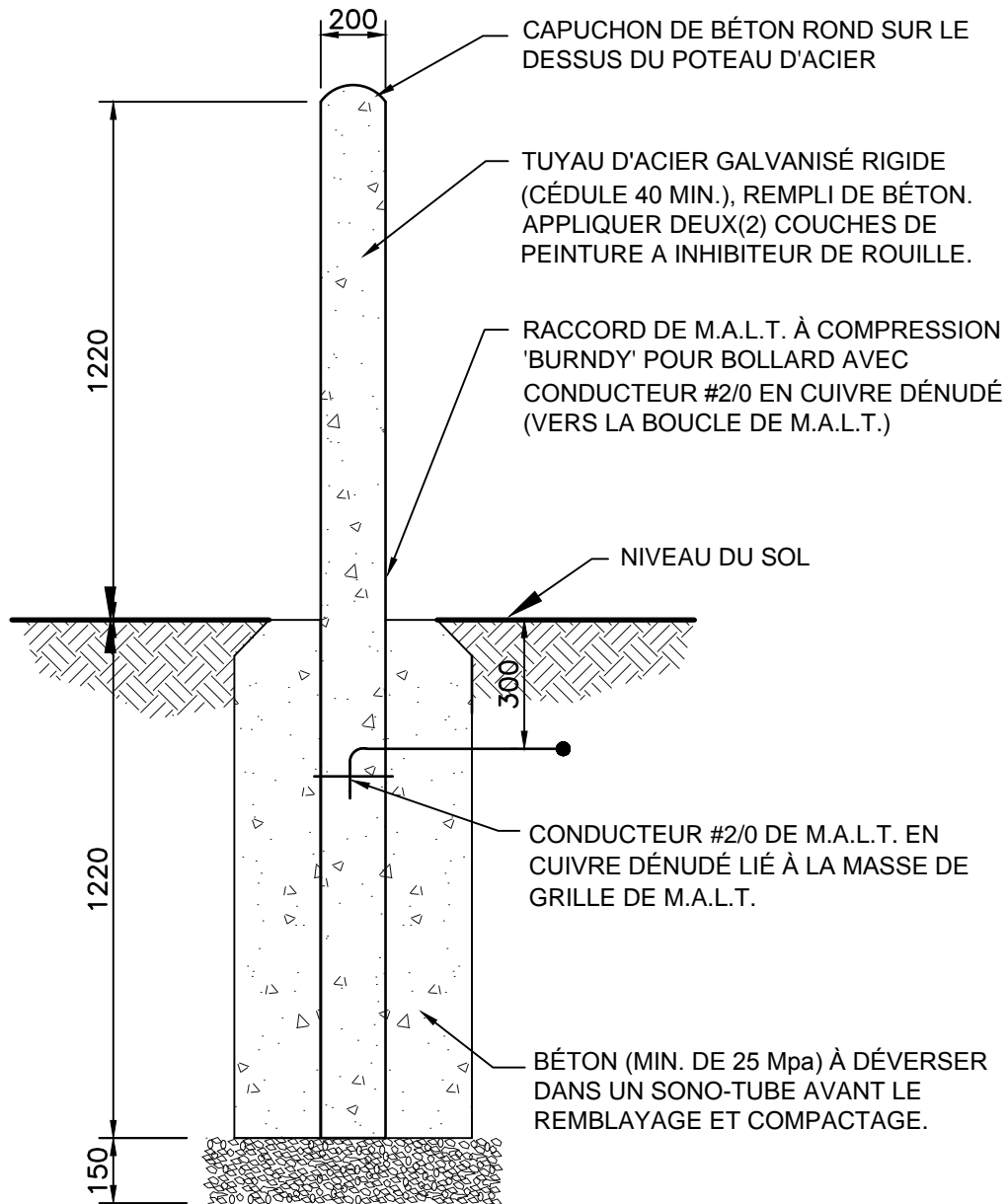
Le soumissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 - Exigences relatives à la garantie de soumission des Instructions générales aux soumissionnaires (IG).

SA08 SIGNATURE

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

Signature

Date



CIMA

240 Catherine street, suite 110
Ottawa, Ontario, K2P 2G8
Phone : (613) 860-2462
Fax : (613) 860-1870
www.cima.ca

ISO 9001

Dessiné	: Y.F.
Préparé	: K.S.
Vérifié	: K.S.
Date	: 2014-02-25
Échelle	: 1:50

client:

Agriculture et Agroalilmantaire Canada
Ferme expérimentale centrale
Services intégraux

titre:

DÉTAIL TYPE DE BOLLARD DE PROTECTION

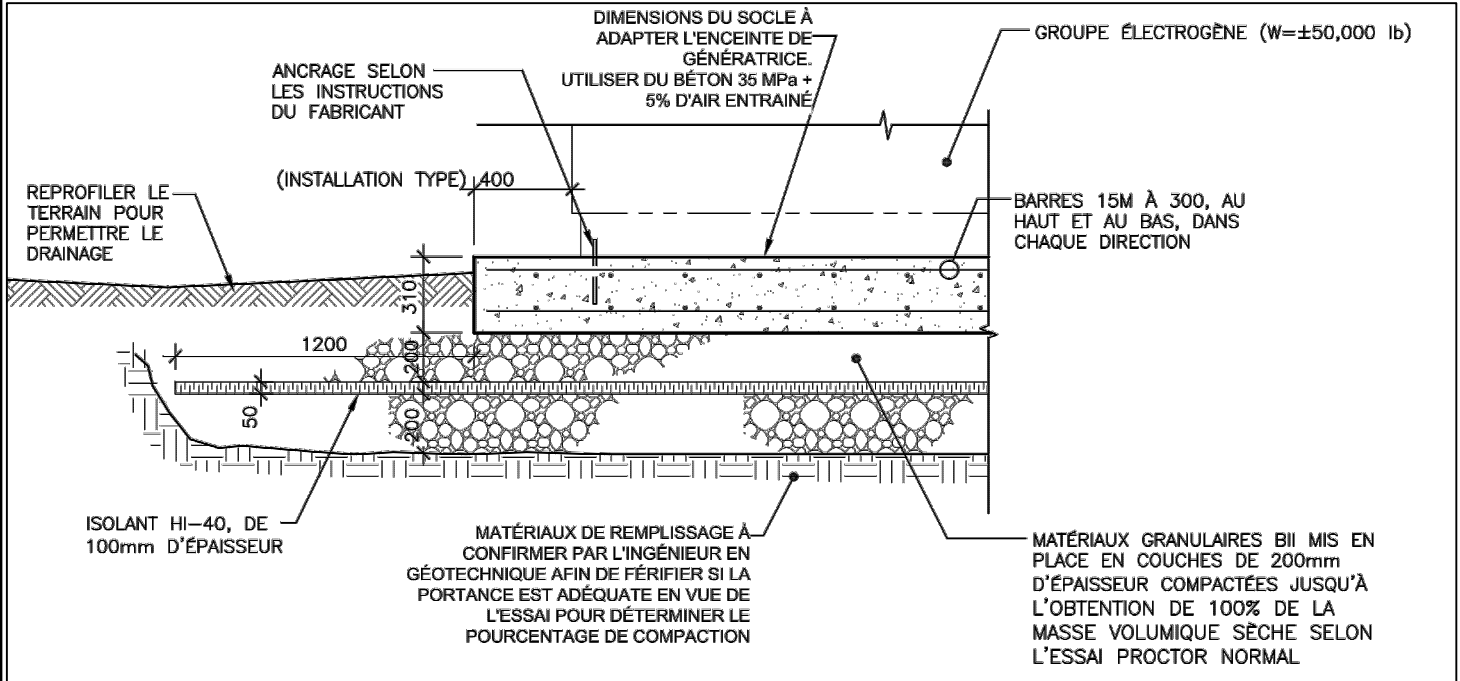
A000407

E101

ESK-01

1 de 1

X



CIMA

240 Catherine street, suite 110
Ottawa, Ontario, K2P 2G8
Phone : (613) 860-2462
Fax : (613) 860-1870
www.cima.ca

ISO 9001

Dessiné	: Y.F.
Préparé	: K.S.
Vérifié	: K.S.
Date	: 2014-02-25
Échelle	: PAS À L'ÉCHELLE

client:

Agriculture et Agroalilmantaire Canada
Ferme expérimentale centrale
Services intégraux

titre:

DÉTAIL TYPE POUR SOCLE DE BÉTON DE GÉNÉRATRICE

A000407

E101

ESK-02

1 de 1

X